

# Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
langagier@nicke.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Responsable de la rédaction : Pascal Sabourin

14

Décembre 1995

## Dans ce numéro :

L'article défini dans les titres / Bonus / Courrier ou Malle? /  
Dédier (se) à / Démontrer / Gages ou Salaire /  
Ostrogoth / Portable / Résumer

◆ ◆ ◆

**Pensée langagière** : «*Si les paroles nous manquent, cela ne provient pas de la disette de notre langue, mais de nos esprits.*» (Étienne Pasquier)

◆ ◆ ◆

**Erratum** : En lisant notre numéro 13, on aura noté à l'article **Franchise** que «communicants» s'écrit bien «...cants» et non «...quants». **Le langagier** s'excuse de cette erreur. Au fait, pourquoi l'adjectif dérivé du verbe «communiquer» s'écrit-il ainsi alors que «pratiquer» a donné l'adjectif «pratiquant»? Tiens, tiens...!

## L'ARTICLE DÉFINI DANS LES TITRES

Les titres de chapitres, de sections et de paragraphes d'un livre prennent-ils l'article défini? L'usage français se distingue ici de celui de l'anglais en ce que l'article défini se place devant tout substantif qui désigne une personne, une chose ou un concept particulier. Le titre anglais *Laws of the Province of Ontario* se traduirait donc par «Les lois de la province de l'Ontario».

## BONUS (ex. : toucher un bonus)

Voici un intéressant cas de régionalisme (Canada), emprunté à l'anglais vers 1930, et qui s'est ensuite imposé dans le français standard. Le *Robert* de 1981 ne relève pas le terme **bonus**, mais **boni** pour désigner «un surplus d'une recette sur les prévisions» (bénéfice, excédent). Par extension, il s'applique à une somme versée en excédent du salaire convenu. Mais le *Robert* de 1993 donne à **bonus** son sens canadien de «gratification accordée par un employeur sur le salaire d'un employé». On peut donc utiliser **bonus** comme régionalisme dans des

expressions comme «L'Université m'a offert un bonus pour que je demeure à son emploi», mais, en situation de langue soutenue, le texte d'une convention collective, par exemple, il vaut mieux s'en tenir aux expressions comme «recevoir une prime, toucher une gratification».

## COURRIER ou MALLE?

On entend parfois à l'Université : «La malle est-elle passée?». Ou encore : «Va mettre cette lettre dans la boîte à malle!». La tentation, c'est de crier à l'anglicisme, surtout en milieu bilingue! Pourtant...

**Malle** est une création de la langue française, sur un modèle francique et allemand, *malaha*, que l'anglais a emprunté au français au XIII<sup>e</sup> et transformé en *mail*.

Le terme **malle** a d'abord désigné un sac en cuir, puis un coffre en bois servant à emporter des affaires. Plusieurs lecteurs se souviendront qu'avant de partir en voyage, ils «faisaient leurs **malles**», et que la nouvelle voiture de l'oncle Arthur avait «une grande **malle** arrière» (coffre).

À l'époque où la plupart des immigrants Français sont arrivés au Canada (XVII<sup>e</sup> s. et XVIII<sup>e</sup> s.), le terme courant en France était **malle**, désignant à la fois la valise du voyageur et la voiture qui transportait les malles, y compris les sacs renfermant les lettres. C'est ainsi qu'on a créé **malle-poste**, pour la voiture transportant le courrier. «**Maller** une lettre» au XVII<sup>e</sup> s., c'était littéralement mettre une lettre dans la **malle** (le sac) du service postal.

Au Canada français, deux raisons expliquent la survie d'une expression comme «Je vais **maller** ton chèque demain». D'abord, l'usage déjà très répandu de ce terme parmi les Français qui vinrent s'établir au pays. Puis, surtout après la Conquête, l'influence de l'anglais *mail* dont la plupart des sens recouvrent ceux que le français avait donnés à **malle**.

Comment sommes-nous arrivés à **courrier**? Rappelons d'abord le titre anglais des services privés de transport des lettres et des colis dont la popularité s'est considérablement accrue ces dernières années : *Courier*, comme dans *Courier Service*. Ce terme évoque déjà l'idée de «courir d'un endroit à un autre pour transporter des messages, des colis».

En réalité, l'anglais *courier* est un emprunt au français, **courrier**, (après le XV<sup>e</sup> s.), lequel l'avait emprunté à l'italien *corriere* (XIII<sup>e</sup> s.), terme qui a désigné d'abord la personne à qui on confiait des dépêches, des messages, puis le service lui-même.

Pourquoi **courrier** a-t-il supplanté **malle**? Les raisons sont autant historiques, sociologiques, que linguistiques. Notons que le terme **malle** a été longtemps associé à un moyen de transport, la **malle-poste**, tirée par des chevaux. Lorsque les moyens de transports modernes sont arrivés, les grands navires puis les avions, il fallait un terme plus «relevé», moins «provincial»! **Courrier** possédait déjà un certain prestige puisqu'il avait été emprunté à l'Italie à une époque où ce pays commençait à exercer son influence en France, tant au niveau des arts que celui des institutions et de la langue.

Le terme **courrier** a une résistance exceptionnelle à l'usure! Il s'est récemment infiltré dans un secteur de pointe avec l'expression **courrier électronique**. C'est tout ce qu'il fallait pour asséner le coup de grâce à notre pauvre **malle**!

P.-S. **Concours langagier** : **Le langagier** invite ses lectrices et lecteurs à lui expliquer les cas de «poste», «poster» et «postillon». D'où viennent ces termes? Quels autres termes ont-ils remplacés? La meilleure réponse sera publiée dans un prochain numéro.

**DÉDIER (se) à**

Une lectrice nous demande de commenter la phrase suivante : «Pendant son mandat, Madame X s'est dévouée à la cause de...».

Rappelons d'abord que **dédier** s'emploie uniquement à la forme transitive (et non pronominale). On ne peut donc dire : «Se dédier à qqch». Par ailleurs, l'origine du terme (lat. *dedicare*, consacrer) en a longtemps réservé l'usage au culte. Ex. : L'église a été dévouée à saint Isidore. Au figuré, un auteur peut «dédier son oeuvre» à une personne.

Dans la phrase soumise au *Langagier*, il faudrait plutôt dire : «...Madame X a dévoué tous ses efforts à la cause...». Ou encore : «Elle s'est vouée, consacrée à la cause de...».

**DÉMONTRER**

Tout correcteur de travaux d'étudiants connaît bien ce terme! À l'origine, ce dernier avait le sens de «montrer, indiquer», (lat. *de* et *monstrare*-montrer) donc un sens concret. Ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> s. que le sens abstrait de «faire la preuve de» s'est répandu au point d'éliminer complètement le sens concret. C'est pourquoi le *Robert* ne donne à ce verbe que le sens de «établir la vérité de qqch., prouver par démonstration, fournir une preuve». L'expression «démontrer de l'intérêt» pour qqch ne peut donc s'employer que dans le contexte très particulier d'une démonstration véritable, avec preuves à l'appui. Si l'idée à transmettre est simplement de «laisser paraître, révéler par son attitude», il faut alors préférer le verbe **montrer**, comme dans l'expression «elle a montré son étonnement», «il a montré des signes de faiblesse».

**GAGES ou SALAIRE?**

**Défi langagier** : ouvrez votre *Robert* à la lettre G. Cherchez l'origine des termes qui se trouvent à la première page de cette lettre. Que pouvez-vous conclure? Le mot **gage** ne peut donc venir de la souche latine. Effectivement, l'anglais a emprunté **wages** à l'ancien français **guage**, lequel le tenait du francique, mot qui avait le sens de rémunération pour le travail des classes inférieures (artisans, domestiques). **Gages** contient donc l'idée de «être au service de... dépendre de». Dans l'expression «tueur à gages», on sent bien cette relation particulière entre l'exécutant et celui qui commande l'acte criminel. Par ailleurs, le terme **gage** a plusieurs sens modernes : «mettre un objet en gage, offrir un gage de fidélité» et le sens plus connu d'un **gage** dans un jeu de chance.

Pour sa part, **salaire** vient du latin *salarium* (sel), soit la ration de sel qu'on servait au soldat. Son sens actuel est très large : toute forme de rémunération d'un travail ou d'un service. Contrairement à **gages** qui conserve encore une touche péjorative, le terme **salaire** con-

vient aussi bien au traitement du premier ministre ou du recteur qu'à celui d'un employé de bureau. Il faut donc préférer **salaire** à **gages**, qui rappelle trop des relations de dépendance et de servitude.

**OSTROGOTH**

Comme dans l'expression : «C'est un moyen **Ostrogoth**, celui-là!».

Cette expression populaire, bien connue au Canada français, nous rappelle de manière très vive les origines étranges et parfois inattendues des mots qui constituent notre lexique. Elle désigne une personne ignorante, malapprise et un peu bête. Au Canada, nous avons des milliers d'histoires relatives aux habitants d'une certaine province de l'Atlantique, et le nom des habitants de cette province a justement acquis des sens figurés semblables à ceux d'**Ostrogoth**!

Lorsque le terme **Ostrogoth** est apparu au sens figuré dans la langue française (XVII<sup>e</sup> s.), on voulait rappeler le caractère rude et barbare des Ostrogoths (Ostro=Est, «Goths de l'Est»), peuple d'origine germanique qui s'était installé d'abord en Italie, puis en Roumanie au VI<sup>e</sup> s. et dont les moeurs dites «barbares» contrastaient avec celles des peuples dits «civilisés» de l'Europe de l'Ouest.

Il est intéressant de noter que **Goth** a donné en français l'adjectif **gothique** (1440), «relatif aux Goths». Mais le mot a acquis un sens péjoratif au XVII<sup>e</sup> s. et désignait quelque chose de laid, de mauvais goût, d'un peu barbare, ce qui correspondait à la perception qu'on avait du style architectural du même nom répandu durant la période allant du XII<sup>e</sup> s. au XVI<sup>e</sup> s. De nos jours, cependant, **gothique** a perdu ce sens négatif et il traduit plutôt l'idée d'un style élégant, orné et équilibré, tout le contraire du sens que Molière et ses contemporains attribuaient à ce même terme!

Puisque nous parlons de noms de peuples, vous êtes-vous déjà demandé d'où venait le terme **vandale** (personne qui détruit des objets, des bâtiments, etc., sans motif apparent)? Une course dans votre *Robert* vous aura révélé que, à l'exemple de Newfie et d'Ostrogoth, ce mot vient du nom d'un peuple, les Vandales, reconnus pour leur violence et leur barbarie durant leurs incursions en Gaule, en Espagne du Sud et en Afrique du Nord au V<sup>e</sup> s. C'est l'écrivain Voltaire qui aurait le premier utilisé **vandale** pour signaler quelqu'un de barbare, de sauvage et de pillard. Durant la période révolutionnaire, le terme a produit de nombreux dérivés dont **vandalisme** (1793), **vandalique** (1795), **vandaliste** (1795) et **vandaliser** (1795). En l'an 2500, quel sens donnera-t-on au terme **Canadien**?

**PORTABLE**

De nos jours, tout est «portable» : le téléviseur, le récepteur radio, le mi-

cro-ordinateur, même votre caisse de retraite! **Portable** est un autre cas de transfert fructueux entre le français et l'anglais.

Le français a d'abord créé **portable** vers 1278 à partir du verbe **porter**. L'anglais l'a emprunté au français vers 1400 et le conserve encore aujourd'hui dans son sens original de «ce qui peut être porté». Après la création de **portatif** (1328), le français a restreint l'usage de **portable** à «ce qui est présentable, dont on peut se revêtir en public». Ex. : Cette blouse est encore **portable**. L'ancien sens de «ce qu'on peut porter aisément» est réapparu en 1939, sous l'influence de l'anglais, pour répondre au besoin de qualifier ces petits appareils modernes dont la principale caractéristique était la portabilité.

Le français moderne dispose donc de deux synonymes : **portable** et **portatif** pour décrire la qualité de «ce qui peut être transporté facilement». Il existe cependant une légère nuance sémantique entre ces deux termes : le premier désigne le caractère empirique d'un objet (assez léger pour qu'on puisse le porter); tandis que le second décrit une qualité inhérente et voulue d'un objet. Ex. : L'église Saint-Pierre possède un orgue **portatif**.

Et qu'en est-il de votre caisse de retraite? L'expression *Portable Pension Plan* se traduit par : «Caisse de retraite transférable». En effet, **portable** ne convient pas puisqu'il ne s'agit pas d'un objet qu'on peut porter facilement. **Portatif** non plus, parce que le régime de retraite, en soi, ne peut avoir la qualité concrète de «ce qui peut être transporté facilement».

**RÉSUMER**

Nous lisons dans un travail d'étudiant : «Après un court arrêt à Parry Sound, il a résumé son voyage vers Toronto». La préposition «vers» trahit l'origine de l'erreur. **Résumer** est employé ici dans le sens anglais de *to begin again something interrupted*. Pourtant, ce sens existait en ancien français, celui de «repandre» qqch, répéter. Mais le français moderne traduit l'idée du recommencement par une expression comme «repandre la route».

Parmi les autres sens de **résumer**, notons celui de «présenter brièvement». Ex. : Elle a résumé la situation en quelques mots; résumer la pensée d'un auteur. Et la forme pronominale **se résumer à**, en (au sens de se limiter, se réduire). Ex. : Ces comportements sont loin de se résumer à la seule composante sexuelle.

♦ ♦ ♦

*Le langagier* invite ses lecteurs et lectrices à lui communiquer des questions et des problèmes qu'ils rencontrent dans leur travail quotidien.

**JOYEUX NOËL!**